



Compte rendu CODIR du samedi 29 mai 2021

La réunion en présentiel se fera avec un respect strict des gestes barrière.

ORDRE DU JOUR conforme à la convocation.

Membres du CODIR en présentiel : DI MEGLIO Frédéric, ADELIN Patricia, BERNARDI Philippe, BLANCHARD-NICOLAS Anabelle, BOZON Bruno, CELLI Caroline, CLERC Sandrine, COLIN Laurent, FERRETI Jean Louis, GAUTHIER Bernard, JONAC Jean Claude, LACROIX Christine, LEMEZO Marc, MEDALIN Pierre, PEYRRUSSE Philippe, RIAUDEL Lénéaïc, ROUX Bernard, SCORSONELI Brigitte.

Excusés : COPPOLA Georges, VASSEUR Sophie

CTS, Présidents CODEP : BOZON Bruno, FERRETI Jean Louis, JONAC Jean Claude, LEMEZO Marc, TRAPE Pierre, VIAL Guillaume, RUELLO Yann.

Invité : Alain BEAUTE (président commission technique par intérim suite à la démission de Grégory POIRIER nommé président de la commission technique nationale)

Réunion CODIR restreint au siège du comité à partir de 09h30.

1. Points du président

• Comité Directeur Régional :

- Suite du Débat sur la notion de confiance au sein du Codir
Suite du précédent comité directeur post AG régionale de février, relecture du PV avec la volonté de permettre à l'une des membres de l'équipe de donner sa version des faits et éléments sur ce manquement au contrat de confiance qui permet de constituer une équipe. Rappel que si l'éthique désigne des valeurs morales propres

à un groupe, la déontologie regroupe l'ensemble des devoirs qui s'imposent dans les actions du groupe.

Le membre fait part de sa liberté démocratique d'opinion, confirme que sa décision nationale datait de courant décembre, rappelle les échanges de mails la veille de l'AG régionale de février avec l'un des membres du comité qui assume ses écrits.

De nombreux membres du CODIR s'expriment sur ces notions d'équipe, de calcul malsain, de manque de clarté, de manque de bienveillance vis-à-vis du groupe.

Par suite des échanges entre les membres du comité il est décidé de voter à bulletin secret la motion suivante :

Vote de défiance déontologique en relation avec l'éthique du mouvement sportif vis-à-vis d'un membre du comité régional (Caroline CELLI)

Le bureau de vote est constitué de personnes non-membres du comité directeur (Alain BEAUTE, Pierre TRAPE, Guillaume VIAL)

*POUR : 14 CONTRE : 2 ABSTENTION : 2
(présents 18, votants 18 incluant Caroline Celli)*

- Présidents par intérim (conformément à nos statuts jusqu'à la prochaine AG régionale)
 - Comité directeur : Fred DI MEGLIO ayant été élu président de la FFESSM, sa fonction de président du comité régional n'est plus compatible avec cette nouvelle fonction. Conformément à nos statuts et son article 11 c'est Jean Claude JONAC, président adjoint, qui assure l'intérim de président du comité régional jusqu'à notre prochaine assemblée générale. Il propose de présenter Jean Claude JONAC lors de la prochaine assemblée générale pour assurer sa succession jusqu'à la fin de l'olympiade. Proposition adoptée en suivant par le CODIR.
 - Commission technique : par suite de l'élection de Grégory POIRIER à la présidence de la commission technique nationale, la présidence de la commission technique régionale est assurée par Alain BEAUTE.
 - Commission juridique : Jean Claude JONAC étant président du comité régional, la présidence de la commission juridique est assurée par Alain MAGNAN.
- **Subventions régionales :**
point sur les différentes demandes de subventions faites au titre de l'année 2021, sans retours d'acceptation à ce jour.

- **FDVA** attente 10 000€ Sport pour tous et Cigalia, par suite de l'annulation de cette dernière action, il est nécessaire de programmer une action jeune pour la fin d'année.
- **Part Territoriale ANS et FFESSM**
 - 6 actions (montant subvention 18 000 €) :
 - Favoriser la pratique féminine (publication de la revue AQUASUD n°3 avec la mise en valeur de nos activités au travers de portraits de féminines et exposition féminine au Fort Balaguier de La Seyne sur Mer « femme et eau », idem pour Galathea)
 - Stage Handisub régional + national
 - Connaissance de notre activité auprès du public (communication magazine « PLONGEZ », stand conseil régional à Paris)
 - Formation encadrants module « sport santé »
 - Promotion du bénévolat + fidélisation (bourses aux encadrants, communication, ...)
 - Mise en avant du site CHROMIS de « sciences participatives »
 - Haut niveau avec la Nage avec Palmes et l'apnée (5 000€)
A savoir que sur une liste haut niveau de 60 athlètes 38 sont de notre région.
Par ailleurs, dans le cadre des équipes de France de Nage avec Palmes en seniors la représentation de la région est de 11 athlètes sur 15 et en junior 7 athlètes sur 11.
 - Soutien aux activités dans le cadre du plan France Relance (6000 €) (Dynamisation des activités en sortie de crise et aide à la reprise)
- **Fonds solidarité ANS** 4 000€ (médiatisation de l'activité)
- **Conseil Régional** 17 000€ (vers le mois de juillet)
- Débat et décision du COREG (vote) sur projet rétrocession coût licence vers nos clubs et SCA lors rentrée fédérale du 15/9 au 31/10.
Cette action se situe dans le cadre du plan France Relance.
Évaluation de l'apport COREG sur cette opération : 32 000 € qui sera mis en œuvre sur le prochain budget du comité.
Rétrocession 6 € licence adulte, 3 € par licence jeune et 1€ par licence enfant

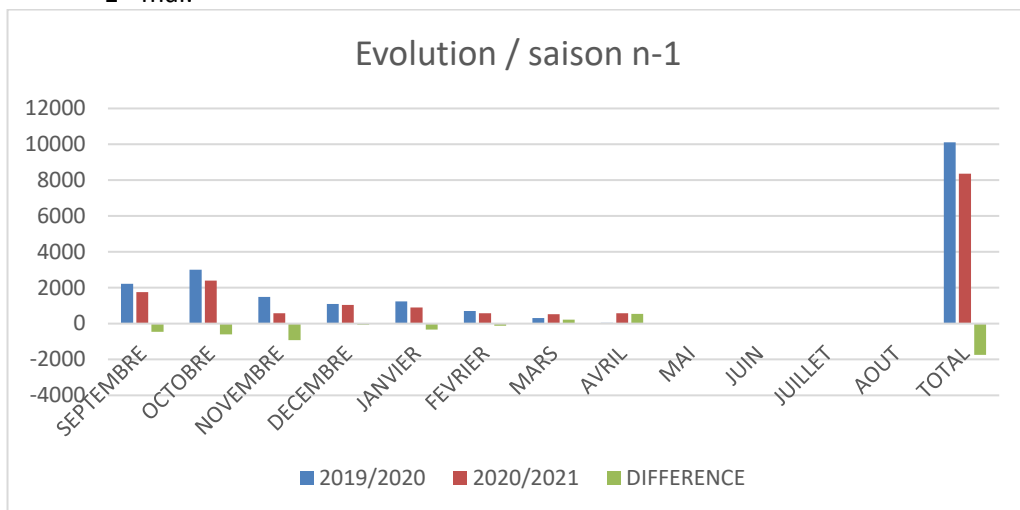
Vote pour la mise en place d'une ristourne du comité régional sur les licences au début de la prochaine saison. (Vote à main levée)

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

(présents 18, votants 18)

2. Points du secrétaire général

- Evolution des licences
Nous sommes actuellement, par rapport à la saison précédente à – 17,3% au 1^{er} mai.



- Bilan communication
Il est important de « nourrir » notre site internet et notre page « facebook » pour donner de la visibilité aux commissions et actions du comité.
Cette mise à jour ne peut se faire sans la remontée des informations au secrétaire général qui s’occupe actuellement de la mise à jour de ces vecteurs de communication. Merci pour vos retours.

3. Points de la trésorière générale

Au 21/01/2021 nous avons un bilan excédentaire. Reste toutefois à régler la rétrocession au Siège Nationale des affiliations. Ce bilan positif intermédiaire est dû :

- Peu d’activités des commissions, hormis la NAP, la Souterraine, et bien sur la technique. Certaines commissions n’ont pratiquement pas utilisé leur budget.
- Annulation de l’AG en présentiel ce qui en a fortement diminué le cout total (salles, restaurations, frais de déplacement. etc)
- Réactivité du Bureau directeur pour la mise en chômage partiel des salariées, quand cela a été nécessaire. Nous percevons jusqu’ à présent les aides de l’Etat.
- Bonne gestion des impayés, à ce jour tout retards confondus seulement 14 424 € d’impayés.

Nous allons pouvoir anticiper le renouvellement de l’équipement informatique du bureau qui a plus de 10 ans et commence à devenir obsolète. Cet achat était prévu normalement sur le budget 2021-2022.

- **Points divers**

- Prélèvement SEPA pour les factures. Aujourd'hui environ 200 structures sur un peu plus de 300 règlent leurs factures par virement. Se sont certainement ces structures qui seraient susceptibles de d'accepter le prélèvement SEPA. Nous nous sommes rapprochés de notre banque afin de connaître le processus pour cette mise en place, il est assez fastidieux et demandera plus de travail à notre secrétaire comptable.
- Il faudra faire un sondage auprès de tous les clubs afin de connaître le nombre potentiel de structures qui accepteraient le prélèvement automatique de leur facture mensuel.
- Paiement par CB, Jean-Louis est intervenu auprès de la société informatique et le paiement par CB est maintenant possible via le site. Alors que faisons-nous, mis en fonction dans un premier temps pour la CTR ?

- **Personnel Salarié**

- Passage de notre salariée secrétaire comptable en télétravail à temps partiel 80 % à compter du 1^{er} septembre 2021.
- Historique du parcours d'Elisabeth, mi-temps à son départ dans le sud-ouest, puis avec la fusion reprise à 100 %. Les raisons de son passage à 80 % sont explicitées et en accord avec la salariée.

4. Magazine Aquasud

- Troisième édition : thème plonger au féminin
- Publicités, il est à noter pour cette année le retrait conseil régional du fait des élections à venir pour éviter tout risque de malentendu.
- Le « chemin de fer » a été rédigé par le Président et des membres du comité ont la charge de contacter des personnalités féminines pour réaliser des portraits valorisant nos diverses activités et actions. (Jean Claude JONAC, Bernard ROUX, Laurent COLIN)
- Il nous faut d'ores et déjà penser à la thématique pour la prochaine publication, plusieurs idées ont été émises (plein air = santé, patrimoine avec un masque, vivez sport, ...)

5. Valorisation bénévolat

(Rapporteur du groupe Yann RUELLO)

- Présentation du questionnaire permettant de réaliser un état des lieux dans les différents comités départementaux de notre région. (cf. annexes)
Approbation du questionnaire
- Présentation du tableau de réflexion concernant le bénévolat (cf. annexes)
- À la suite des diverses réflexions menées par le groupe de travail, il est proposé une fonction de référent bénévolat. A ce jour aucun membre du comité ne souhaite assumer cette fonction. En effet, il existe actuellement un référent au niveau national et ce serait une déclinaison au niveau régional permettant de réaliser un suivi et d'assurer la communication sur les dispositifs existants. Une difficulté relevée serait sa place pour éviter les interférences.
- Il apparaît nécessaire de mettre à jour le guide du bénévolat sur la page internet du comité.
- Il existe une possibilité de valorisation du bénévolat au travers du compte engagement citoyen permettant d'obtenir des crédits dans son compte formation. Pour ce faire, nous devons avoir un valideur CEC au sein du comité. Ce rôle sera assuré par le président et le secrétaire général. (Mise à jour à faire dans le compte associatif du comité)

Clôture de la matinée à 12h30

Elargi l'après-midi (idem matin + présidents et référents en distantiel) 14h30 -17h30

Début à 14h38 avec les présidents de commissions en visioconférence.

Membres du CODIR en présentiel : DI MEGLIO Frédéric, ADELIN Patricia, BERNARDI Philippe, BLANCHARD-NICOLAS Anabelle, BOZON Bruno, CLERC Sandrine, COLIN Laurent, FERRETI Jean Louis, GAUTHIER Bernard, JONAC Jean Claude, LACROIX Christine, LEMEZO Marc, MEDALIN Pierre (départ 15h00), PEYRRUSSE Philippe, RIAUDEL Lénéïc, ROUX Bernard, SCORSONELI Brigitte,

Excusés : COPPOLA Georges, VASSEUR Sophie

Absent(e) : CELLI Caroline

CTS, Présidents CODEP : BOZON Bruno, FERRETI Jean Louis, JONAC Jean Claude, LEMEZO Marc, TRAPE Pierre, VIAL Guillaume, RUELO Yann.

Présidents commissions ou représentants : Apnée : Laetitia MINIER, Archéologie : Lénéïc RIAUDEL, Photo-vidéo sous-marine : François SCORSONELLI, Médicale : André GROUSSET, Nage avec palmes : Guillaume CHEMIN, Souterraine : représenté par

Guillaume VIAL, PSP : représenté par Eric WATTELAINE, Technique : Alain BEAUTE,
Pêche sous-marine : Jean AZEMARD, Juridique : Jean Claude JONAC, Référent
Handisub : Yann STREBLER.

La réunion commence par un résumé des différents points abordés par le président, le secrétaire et la trésorière le matin pour les présidents de commission.

6. Points nationaux du président

- L'AG nationale est programmée pour fin janvier 2022
- Présentation du recours de l'autre liste candidate au national auprès du CNOSEF qui a retenu deux points en lien avec les statuts de la fédération, sans tenir compte du contexte épidémique de la loi d'urgence courant depuis mars 2020 :
 - Le délai de convocation
 - La constitution du bureau électoral
- Volonté de relance de la part du CDN avec exposition des actions déjà votés ou envisagées au niveau national (cf. comptes rendus du CDN parus ou à paraître)

7. Point trésorière générale

- Le montant alloué pour les commissions régionales a été fixé à la somme 70 000 € pour la saison 2021-2022.
- Les budgets seront débattus le 5 juin
- Certaines commissions ne se sont inscrites sur le planning du 5 juin.
- Certaines commissions n'ont toujours pas envoyé leur budget prévisionnel pour 2021-2022

8. Date AG 2021

- Proposition de la date du 20 novembre 2021 à Juan Les Pins :

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
(présents 17, votants 17)

L'AG se déroulera, sous réserve des conditions sanitaires du moment, le 20 novembre 2021 à Juan Les Pins.

9. Actions développement durable

- Analyse DD et CODEPS (Anabelle BLANCHARD)
Un état des lieux a été réalisée par Anabelle auprès des présidents de

comités départementaux de la région en utilisant le canevas des 10 engagements nationaux abordant le développement Durable sous les aspects Ecologique, Sociétal et Economique. Elle remercie les six présidents de comités départementaux pour leur participation.

A la suite de ce questionnement, il reste à élaborer une synthèse permettant de faire ressortir les points forts et les points qui permettra de proposer des actions à mener au niveau de la région en collaboration avec les départements. Il pourrait alors être intéressant d'élaborer des outils pour la mise en œuvre d'une stratégie au niveau régional et départemental.

L'intention est de créer du lien et de la transversalité entre les comités départementaux au travers de mutualisation et de rencontres.

Les conclusions seront présentées lors d'un prochain comité directeur.

- Dispositif engagé de la nature avec OFB (Christine LACROIX)
 - Le travail de mise en forme de Charte « Engagé pour la Nature » va être mis en forme avec l'aide d'une stagiaire qui sera présente au Comité du 25 juin au 15 Juillet.
 - Mise en place aussi d'une charte « Eco-responsable » qui sera propre à la Région et sera appliquée par l'ensemble des acteurs lors des actions régionales
 - Élaboration de la convention avec l'ARBE pour une nature « Zéro plastique » qui nous permettra de répondre à des appels à projets régionaux afin d'obtenir des subventions

10. Actions jeunes

(Brigitte SCORSONELLI, Christine LACROIX)

- Cigalia vient de vivre deux années difficiles du fait de la situation sanitaire actuelle. Cette année encore, alors que tout était prêt, le groupe d'organisation a appris mi-mai que la salle mise à disposition était réquisitionnée pour la vaccination COVID. Il a alors été pris la décision d'annuler cette action cette année et de la reporter le 18 ou le 25 juin 2022 dans un lieu à définir.

Une partie du budget a tout de même été utilisé pour l'achat de gourde 0 plastiques.

- Avenir ?

Il est noté l'intérêt de mener cette action dans le 06, à proximité du rectorat de l'académie de Nice pour mettre en avant l'effet bénéfique de notre activité, ainsi que la possibilité de pratique pour les jeunes (en référence à l'interdiction de pratique pour le primaire de la plongée bouteille)

Jean Claude JONAC propose également de se rapprocher de la région pour mener ce type de manifestations en partenariat avec la région sur les sites des « TOTEMS ».

11. CTAS et subventions parts territoriales

(Yann RUELLO)

- La phase 1 se déroule du 1^{er} au 31 mai pour la constitution et l'enregistrement des dossiers de demande en ligne. Actuellement 20 demandes sont enregistrées (6 pour les CODEP et 14 pour les clubs). Il est noté qu'aucune demande n'a été faite au titre de la compétition.

Points prévus dans l'ordre du jour pour l'après midi

1. Points régionaux du président

- CR matinée

2. Point secrétaire général

- Pour permettre une bonne visibilité des actions du comité et des commissions, il est important que lors de chaque activité soit transmis vers le secrétaire, une ou des photos accompagnées d'un texte pour publication sur la page facebook du comité.
- Il est aussi possible de publier les différentes actions dans le calendrier des événements de la page du comité.

3. Point trésorière générale

- Relations avec les commissions

4. Points nationaux du président

- AG nationale saison 2021 à Lyon en janvier 2022
- Recours CNOSF, deux points d'ordre statutaire ont été retenus par le CNOSF concernant le respect des délais de convocation et l'organisation du bureau électoral. Le CNOSF ayant proposé de refaire l'AG, la procédure devra suivre son cours.
- Une réunion au ministère des sports a permis l'obtention d'un CTS supplémentaire dédié au sport pour notre fédération.
- Réduction coût affiliation nationale clubs et SCA rentrée mi-septembre 2021 de 80%
- Action Licence Relance été 2021 coût réduit (en attente CDN)

5. Impact 2024

- Réouverture campagne 2021 mi-mai à début juillet. Innovation dans sport.

- Nouveau dépôt dossier projet ??? Notre projet fin 2020 jeu Aster (cadré par CREBS et déposé par le Président) avait eu le label estampillé mais n'avait pas été retenu pour un soutien financier (40 000€) car c'étaient surtout des projets à caractère social qui ont été soutenus financièrement. Christine LACROIX va contacter Véronique LAMARRE absente ce jour.

6. Points divers

- Il serait intéressant de récupérer les guide Handisub des CODEPS qui n'ont pas encore été utilisés pour les distribuer dans des lieux permettant de toucher du monde.
- L'activité Handisub possède un fonctionnement autonome et transverse aux différentes commissions. Pour toute action ou activité avec le Handisub, il faut contacter le référent Yann Strebler. Le fonctionnement est ainsi identique au fonctionnement national.
- Présentation du magazine AQUASUD qui mettra en avant les différentes commissions au travers de portraits féminins.
- Dans le cas de demande financière exceptionnelle, il faut transmettre la demande à la trésorière et au trésorier adjoint qui se tourneront vers le comité directeur si besoin.
- Point sur la bourse des encadrants : à ce jour il y a eu environ 12 demandes. Il est demandé aux présidents de commissions d'informer les stagiaires en rappelant que les demandes doivent être faites via les présidents de club ou de commissions avant le 31 août.

7. Interventions des commissions régionales

- **Apnée** : La situation sanitaire a eu un impact sur l'organisation des compétitions et sur la préparation de compétiteurs.
Néanmoins, une sélection des athlètes en vue des championnats du monde piscine s'est déroulée à Aix en Provence et 3 athlètes ainsi que 2 membres de l'encadrement font parties de notre région. Un grand merci aux bénévoles de notre région.
En juin le championnat de France eau libre doit se dérouler à Villefranche. Ces championnats ne pourraient se dérouler sans une grande mobilisation des bénévoles de notre région.
Une journée de prévention et de sensibilisation est prévue dans le Var le 13 juin (organisation CODEP VAR)
Pour la rentrée sont prévues des actions de formations ainsi que des actions à destination des jeunes et des féminines.

- **Archéologie** : Aucune action n'a pu être mise en place en partie du fait de la situation sanitaire, mais également de la réglementation en vigueur, d'une visite médicale dont le coût est élevé. Par ailleurs, les diplômes permettant de réaliser des fouilles sont difficiles à obtenir.

Il est noté que la pratique est de plus en plus difficile par rapport aux années fastes (dans les années 70).
- **Hockey** : l'activité est actuellement au point mort du fait de la situation sanitaire.
- **Juridique** : réalisation du suivi réglementaire lié à la situation sanitaire dans le cadre de notre pratique.

le président par intérim est Alain MAGNAN.
- **Médicale** : une réunion a eu lieu en début d'année.

Un projet de formation en sport santé des médecins fédéraux est en attente du fait des délais nécessaires à la validation de la formation. (3 mois)

Une formation stress post-traumatique est prévue en juin ou en fin d'année.

La journée de médecine de la plongée à Toulon est toujours prévue, le contenu n'est pas encore finalisé.

Nous sommes actuellement à la recherche d'une solution pour diffuser des vidéos en ligne mais à accès restreint.
- **NAP** : Il n'y a pas eu d'arrêt complet de l'activité du fait de la présence de nombreux nageurs inscrits sur les listes de haut Niveau dans notre région. (35/77 inscrits en liste HN sont de la région SUD). Par ailleurs, la liste a été élargie aux jeunes espoirs.

Lors des journées de sélections qui se sont déroulées à Aix en Provence, il y a eu 135 participants.

Pour la constitution des équipes de France, en juniors 11 sur 15 sont de notre région dont 8 filles et pour les séniors 11 sur 18 sont également de notre région dont 8 filles également.

le championnat régional eau libre s'est déroulé à Esparron de Verdon avec 40 participants. Un grand merci à Guillaume Vial et Fabrice Paul pour l'aide apportée. 40 participants sont venus pour le championnat et la compétition « open ».

Une nouvelle course a été présentée sous un format « d'australienne » sur une distance de 300 mètres. Les départs étaient espacés pour permettre une récupération des nageurs mais cette épreuve nécessite une bonne gestion de l'effort pour aller au bout. Ce nouveau format a beaucoup plu aux participants et très intéressante pour les spectateurs présents.

Les championnats de France eau libre se dérouleront les 5 et 6 juin.

Actuellement, il y a un projet de ANP en lien avec l'UNSS dans le département des Alpes Maritimes qui sera présenté en septembre dans la région.

- **Photo vidéo** : les activités ont repris en mai avec l'exposition « La Provence Sous-Marine »

13 juin : sortie épave dans le Var

11 juillet : préparation du championnat de France

1^{er} août : prévision d'un stage faune mobile (lieu à déterminer)

2 équipes originaires de notre région représenteront la France aux championnats du monde au Portugal

Le championnat de France se déroulera à Marseille sur le Vieux Port la dernière semaine d'août.

Un stage national est prévu au début de mois de septembre dans notre région.

- **PSP** : L'activité a été marquée comme pour d'autres par un arrêt lié à la situation sanitaire, sauf quelques exceptions pour la pratique en piscine extérieure.

Aucune compétition n'a pu être organisée.

Une proposition est faite de meeting asynchrone et intemporel. L'idée serait de regrouper 2 clubs avec chacun un arbitre pour réaliser une prise de performances pour maintenir un « esprit de compétition » et motiver les pratiquants en réalisant également un suivi des performances. La demande a été faite au niveau national mais sans retours pour le moment. Pourquoi ne pas le réaliser au niveau de la région dans un premier temps ?

- **Souterraine** : malgré les restrictions nous avons pu faire une formation perfectionnement avec 7 stagiaires en octobre, et une formation PS2 en février avec 2 stagiaires.

Un stage découverte avec 6 stagiaires s'est également déroulé en mars.

Plusieurs activités de compagnonnages ont été réalisées cette année (opérations : au Ragas des Dardennes, à la Baume de Néoules et à la source de Saint Antoine). Ces opérations de pointe, bien que n'ayant pas contribué, malheureusement, à repousser notablement les terminus ont permis d'amener des plongeurs sur une trajectoire d'aguerrissement.

La principale opération hivernale (gouffre du petit St Cassien dans la Ste Baume) a été extrêmement positive car nous avons pu faire la découverte des plus d'un kilomètre d'un nouveau réseau très joliment concrétionné. Ces découvertes sont faites en parallèle d'un chantier de désobstruction complexe (multi siphon) nécessitant des sorties de plus de 15 heures. Ces désobstructions vont très bientôt permettre de faire une jonction avec le

réseau de l'Eau Rélie, ce qui aboutira à l'accroissement de ce réseau et en fera le réseau le plus important de Provence.

Cela permettra de donner naissance à une des plus belles traversées du sud de la France. C'est là une très belle progression pour un projet ancien et qui concerne la principale cavité de la Saint Baume.

Les opérations sur le littoral n'ont pu être menées comme prévu, en espérant pouvoir plonger cet été afin de poursuivre l'inventaire des cavités marines. Les plongeurs espèrent que la mise en place du prochain arrêté préfectoral ne sera pas trop restrictif quant aux plongées du bord, mais d'ores et déjà les contraintes sont bien réelles.

Les opérations concernant le Bestouan sont actuellement autorisées sous autorisation des capitaineries de Cassis. Néanmoins les plongées depuis la plage sont interdites (restriction certaine pour les plongeurs étrangers qui ne mettent pas les mêmes logistiques en œuvre).

Enfin la visite des infrastructures de Port Miou par le parc national des calanques et du conservatoire du Littoral a été très positive et les conventions devraient être renouvelées. Les échanges ont été fructueux et constructifs.

En espérant qu'à l'avenir de nouvelles contraintes ne viennent pas remettre en cause le fonctionnement des formations.

- **Technique :** La situation sanitaire a compliqué les choses mais n'a pas complètement empêché le déroulement des formations. Néanmoins le stage préparatoire MF2 a été annulé du fait de l'annulation du stage final MF2 du mois de mai.

En termes de formation, actuellement il y a eu 57 stagiaires en initial MF1 dans la région. Les stages finaux MF1 programmés commencent en juin et sont maintenus.

Au niveau de l'organisation de la CTR :

- Le président par intérim est Alain BEAUTE.
- L'enregistrement des niveau 4 sont répartis entre Sébastien GOURDET pour les départements du 06 et 83 et Bruno CATANIA pour les départements 13, 84, 04 et 05.

Pour les conventions de stage en SCA il y a actuellement 14 conventions de signées.

par ailleurs 4 tuteurs de stage initiateurs ont également été validés.

Un stage initial MF2 sera programmé en décembre

- **HANDISUB** : du point de vue sanitaire l'activité aurait pu continuer du fait de son classement dans les publics prioritaire, malheureusement de nombreuses piscines étaient fermées.

A l'heure actuelle des stages de formation encadrants sont prévus dans les départements du 13 et du 06, un stage devrait se dérouler dans le 83 mais n'est pas encore déclaré.

Un séminaire dans le cadre de la journée mondiale du handicap est prévu le 9 octobre. Il est envisagé un déroulement mixte en présentiel et en visioconférence pour toucher un public le plus large possible.

Clôture 17h20.

Le prochain comité directeur aura lieu le 2 septembre en visioconférence pour le l'ordre du jour de l'AG et le vote du budget prévisionnel.

Une réunion en présentiel aura lieu le samedi 2 octobre.

Frédéric Di Meglio



Jean Claude JONAC



Laurent COLIN

